

Modalités des crédits annuels validant la formation continue obligatoire des membres de l'UDNF.

Vous savez que la **formation continue est dans l'ADN de l'UDNF**. En effet, l'UDNF garantit auprès des particuliers et des professionnels de la santé une sélection de nutrithérapeutes dont le sérieux de la formation est établi et qui sont à la pointe de connaissances qui évoluent sans cesse. L'UDNF est une garantie que la pratique des nutrithérapeutes de l'ASBL repose toujours sur les connaissances scientifiques les plus à jour.

Par la présente, je soussigné(e) nutrithérapeute membre de l'UDNF certifie que les formations mentionnées ci-dessus ont bien été suivies au cours de l'année civile concernée.

Lorsque l'organisateur n'a pu cacheter et signer le présent formulaire, merci de joindre la preuve de cette participation.

En tant que membre, **il vous faudra (par année civile) collectionner un minimum de 20 crédits pour remplir votre obligation de formation continue.** Comment faire ? Les divers canaux de formation en nutrithérapie sont autant de sources de crédits selon l'échelle suivante :

Formations	Nombre de crédits
WE de mise à jour en nutrithérapie organisé ou validé par l'UDNF	15 crédits
WE de cours sur un module spécifique de nutrithérapie dispensé par le CFNA ou le CERDEN ou Metagenics Academy...	8 crédits
Une journée d'information organisée par des laboratoires tels que Metagenics, Nutergia, Therasciences, Energetica, Synlab, etc.... (avec attestation de présence) ou des écoles...	4 crédits
Soirée (ou matinée ou après-midi) d'information organisée par des laboratoires tels que Metagenics, Nutergia, Therasciences, Energetica, Synlab, etc.... (avec attestation de présence) – 2h	2 crédits
Etre membre <u>actif</u> d'une commission thématique UDNF	6 crédits

* Il est toujours possible (dans les limites des places disponibles) pour les nutrithérapeutes UDNF de suivre à la carte un module de cours spécifique au CFNA avec une réduction de 30% sur le tarif normal.

Cette liste n'est pas exhaustive, en cas de doute, contactez le secrétariat par mail pour valider une formation

Ce document et ses annexes sont à envoyer par mail (info@udnf.be) ou par courrier (UDNF 5 rue Chalais, 4530 Fize-Fontaine) pour le 31 décembre.

Fait à, le/...../.....

(Signature)